



Taxe d'habitation sur garages non occupés ?

Par **up22**, le **26/11/2020** à **02:51**

Bonjour,

J'ai reçu un avis de taxe d'habitation qui précise que 3 locaux sont taxés : un appartement et 2 garages. Or moi et les autres occupants de l'appartement n'avons nullement la disposition ni la jouissance de ces 2 garages car aucun de nous n'était véhiculé.

De plus, nous n'avons pas non plus les clefs de ces 2 garages et donc l'impossibilité d'y accéder.

Il me semble qu'en pareil cas, c'est au propriétaire de supporter la partie de la taxe afférente à ces 2 garages, qu'en pensez-vous ?

Par **janus2fr**, le **26/11/2020** à **07:13**

Bonjour,

Il faut un peu deviner...

Donc vous êtes locataire ou colocataire ?

Que dit votre bail concernant la chose louée ?

Par **youris**, le **26/11/2020** à **10:53**

bonjour,

les garages sont-ils mentionnés sur votre bail ?

salutations